

ENVIRONNEMENT

REQUALIFICATION

UN NOUVEAU DÉPART POUR LES FRICHES D'HIER

La commune d'Anor, dans le Nord, a fait de ses friches industrielles de véritables atouts pour la collectivité. Un vaste travail de requalification a permis de leur redonner un nouveau départ, en répondant aux besoins de la commune et de ses habitants. Un projet exemplaire débuté dès 1999, et qui se terminera dans les prochaines années.



Les logements modernisés situés sur la friche de la Verrerie Blanche seront réhabilités.

COMMUNE
ANOR (59)

NUMÉRO D'HABITANTS
3 315

LES CONTACTS
Jean-Luc PEREL,
maire

Sébastien PÉCOURT,
directeur général des services
sébastien.pecourt@ville-anor.fr
03 27 59 01 11



Anor : de la friche à l'EcoQuartier

la Verrerie Blanche :

un quartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir



www.anor.fr



EcoQuartier de la Verrerie Blanche | Webinaire EcoQuartier & Revitalisation | 23 juin 2020

SOMMAIRE DE LA PRESENTATION :

LES ELEMENTS DE CONTEXTE :



la stratégie communale - le PLU - le traitement des friches et les autres projets communaux

LE PROJET DE REQUALIFICATION DE LA VB

LES 3 ELEMENTS ESSENTIELS A LA REUSSITE DU PROJET



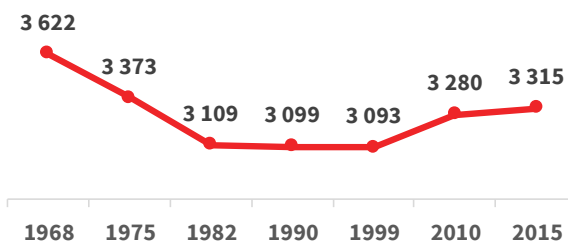
le diagnostic fondateur et la réflexion approfondie – la partenariats et l'ingénierie – la stratégie financière et les fonds Feder



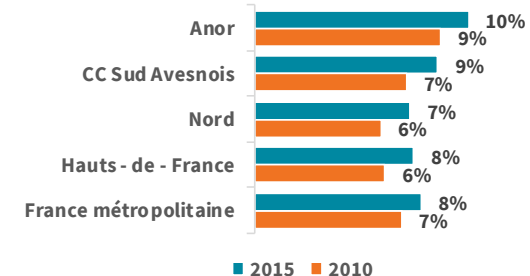
SOMMAIRE DE LA PRESENTATION :



Evolution de la population communale de 1968 à 2015



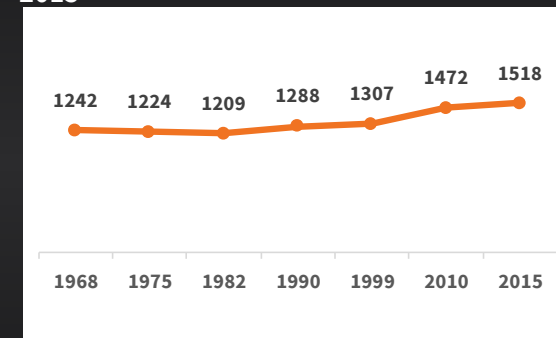
Taux de vacance



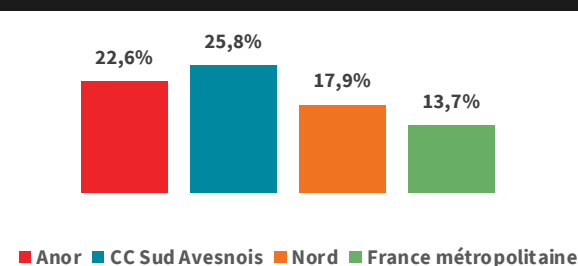
Ecoles et effectifs : indicateurs de cadrage

Nb écoles maternelles	Nb écoles élémentaires
1	3
Total élèves maternelle	Total élèves élémentaire
87	340

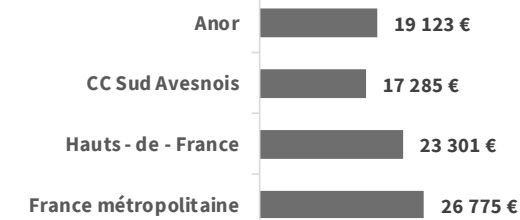
Evolution du nombre de logements de 1968 à 2015



Taux de chômage des 15-64 ans



Revenu moyen des foyers fiscaux en 2016



un PLU ambitieux et adapté aux enjeux :

entre **préservation** et **développement maîtrisé**



le **PLU d'Anor** : un bon **équilibre**



www.anor.fr



EcoQuartier de la Verrerie Blanche

| Webinaire EcoQuartier & Revitalisation

| 23 juin 2020

CONTEXTE :

un projet inscrit dans le cadre de la stratégie de développement communal et traduit dans le PLU

faire de nos friches des atouts



un enjeu de maîtrise foncière

la requalification de la Verrerie Blanche dernière des 6 friches traitées achève un long processus

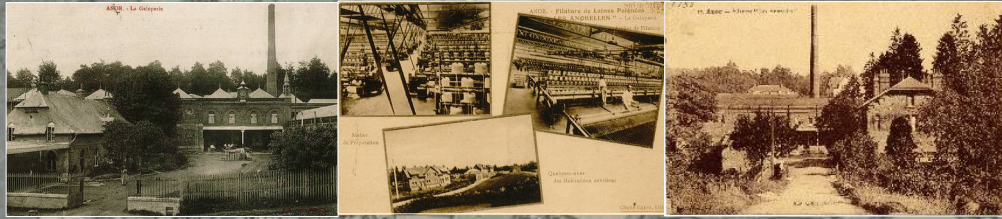


www.anor.fr



EcoQuartier de la Verrerie Blanche | Webinaire EcoQuartier & Revitalisation | 23 juin 2020

L'usine textile de la Galoperie



Le Parc d'attraction de la Galoperie

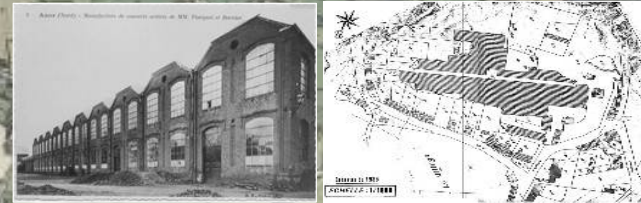


L'usine de Tissage St. Gorgon

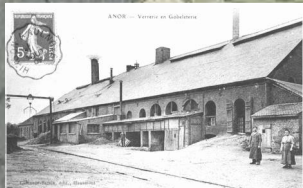


activités florissantes aux XIXe et XXe siècle : le textile, le fer et le verre

L'usine Flament en centre bourg



L'usine de la Verrerie Blanche



L'usine de coutellerie de Milourde

friche de l'usine textile de la Galoperie



friche touristique du Parc de la Galoperie



friche du Tissage

un déclin rapide et traumatisant laissant derrière lui des friches

la friche Flament et la colonie de vacances - glaces de Boussois

friche de la Verrerie Blanche



friche de l'usine de coutellerie de Milourd

les friches d'hier devenues aujourd'hui des lieux de nature et de vie

1990 - friche de l'usine textile de la Galoperie

Aujourd'hui : foncier disponible



2010 - friche touristique du Parc de la Galoperie

Aujourd'hui : future réserve naturelle régionale



Aujourd'hui : résidence locative

2008 - friche du Tissage

Aujourd'hui : Habitat – gîte – école – associations - services

1990 - friche Flament devenu l'espace F. Mitterrand

L'opportunité de la page blanche
L'opportunité de la page blanche est un projet de développement urbain qui vise à transformer une friche industrielle en un espace de vie moderne et durable. Ce projet est soutenu par la municipalité et les habitants du quartier.

Un gîte, des logements, une école...
Le projet de la page blanche est un projet de développement urbain qui vise à transformer une friche industrielle en un espace de vie moderne et durable. Ce projet est soutenu par la municipalité et les habitants du quartier.

Service Flament
Service Flament est un service de proximité qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier. Ce service est soutenu par la municipalité et les habitants du quartier.

2011 - friche de la Verrerie Blanche

Aujourd'hui : futur écoquartier

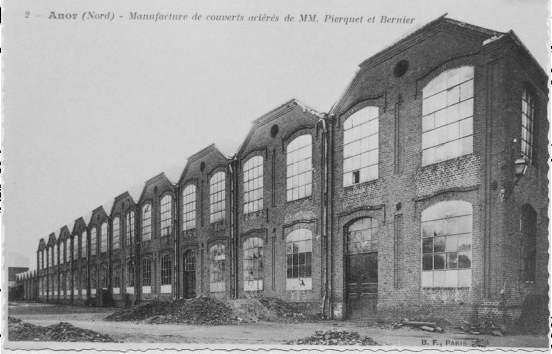


1992 - friche de l'usine de coutellerie de Milourd

Aujourd'hui : parc de loisirs



2 - Anor (Nord) - Manufacture de couvertis aciers de MM. Pierquet et Bernier



Cadastre de 1936

ECHELLE : 1/1000



28-29
MARS 2017
PARIS



te des communes
en reconversion

AUTRES PROJETS COMMUNAUX :

une dynamique globale & cohérente

chaudière bois énergie

LA CHAUDIERE BOIS ENERGIE ET DE SON RESEAU DE CHALEUR

Grâce au bocage, une chaudière bois énergie et son réseau de chaleur alimentent aujourd'hui 7 bâtiments sur le site du Point du Jour à Anor!

65 000 €
76 000 €

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

solaire citoyen

La transition électrique est une chance

Projet solaire citoyennique

Lancement d'une coopérative citoyenne pour la construction d'une centrale photovoltaïque et d'une centrale d'autoconsommation communale

Salle Andrée Beauvieux - Espace François Mitterrand - Anor

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

renaturation du Ru

Retour à l'état naturel pour le Ru des Anorelles !

Continuité écologique, suppression du seuil du pont, aménagement des berges grâce au génie végétal, création d'un resserré, saison végétal, belvédère et cheminement eau bois dans le cadre du programme des travaux pour permettre au cours de la commune de retrouver un environnement naturel riche en biodiversité.

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

maison de santé

la maison de santé d'Anor aujourd'hui opérationnelle et organisée autour d'une nouvelle équipe de professionnels à également bénéficié d'une aide régionale !

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

population et services

véhicules électriques et soutien au commerce local grâce au dispositif LEADER AVESNOIS

la première commune qui roule vert dans les clouds

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

My Anor My Mobility

ANOR : MIEUX ROULER POUR MOINS CONSOMMER

économiser du CO2 en conduisant pour financer des projets locaux

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

Ecoquartier V. Blanche

Requalification de la friche de la Verrerie Blanche
un nouveau quartier fier de son passé, mais tourné vers l'avenir

- une réhabilitation exemplaire d'un coron en logements BBC
- des jardins partagés favorisant l'appropriation citoyenne et l'émergence de solidarités
- une réponse innovante en matière de périurbanisation issue de la démarche RENOUVER
- une valorisation patrimoniale du passé industriel et ouvrier de la commune
- un quartier permettant la mise en valeur de la biodiversité
- de nouvelles constructions pour une mixité sociale et générationnelle
- un espace dédié aux entreprises de 3 cellules tertiaires

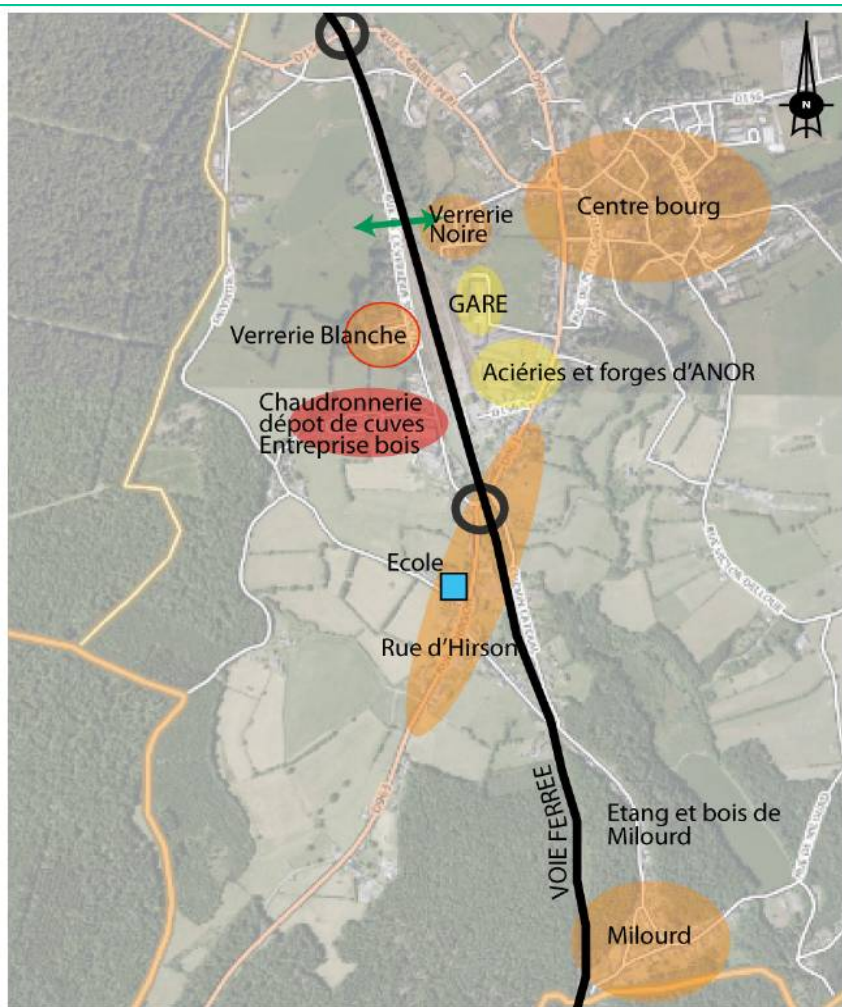
Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018







LE 36

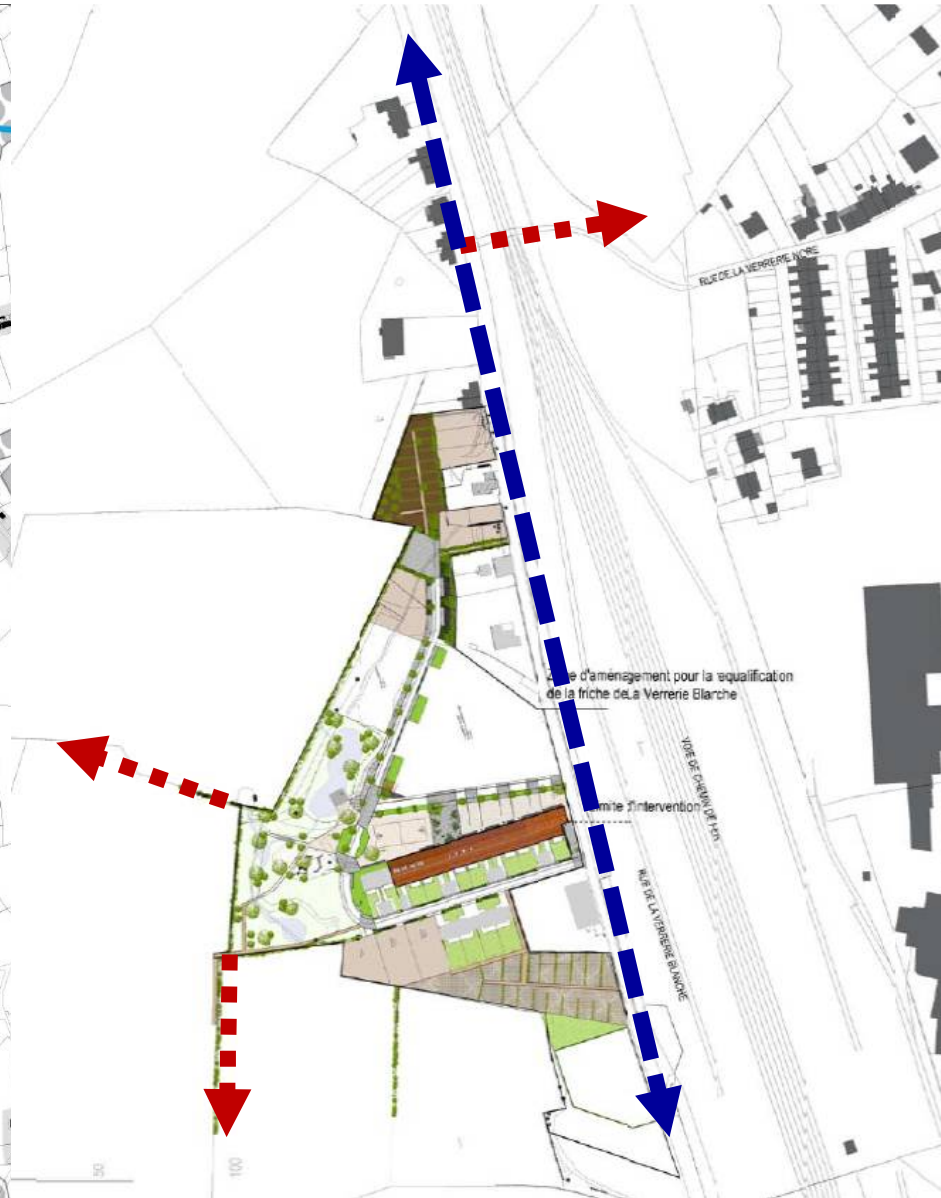
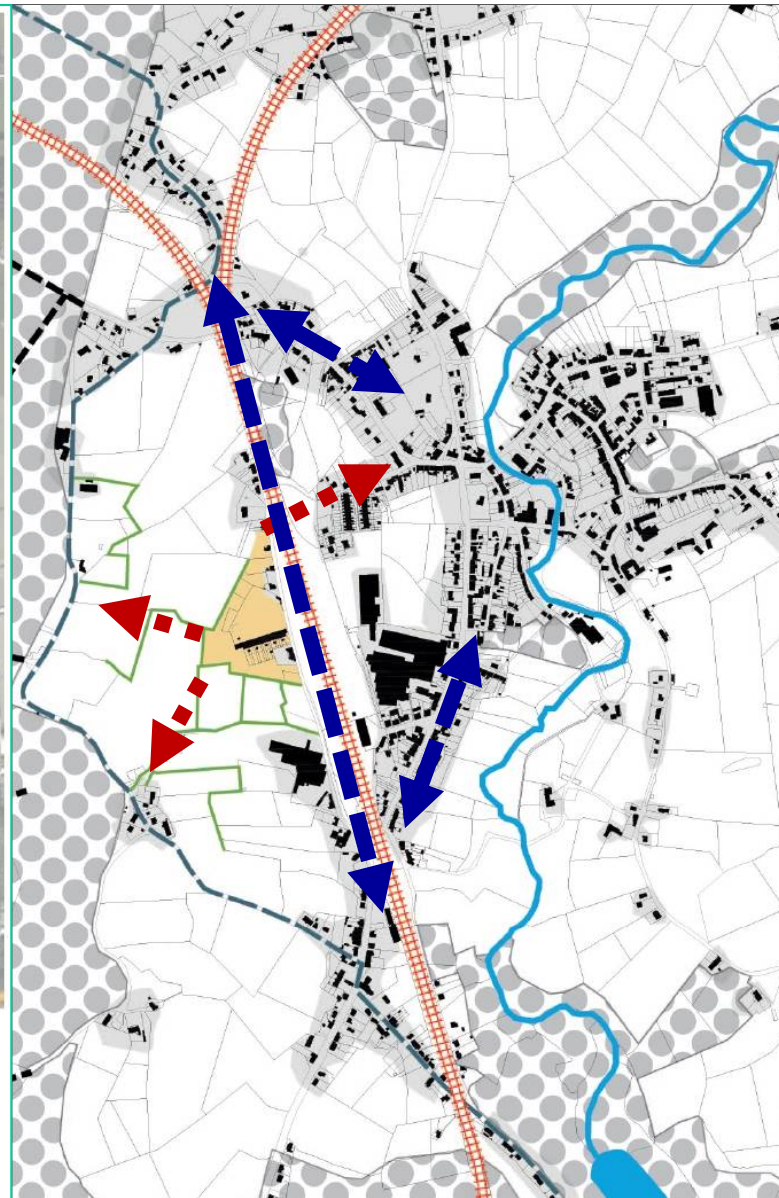
une nouvelle page de vie pour l'ancienne école maternelle : LE 36 un espace multi-fonctionnels : une aide régionale dans le cadre du PRADET

Table ronde | La Chartre du Parc, l'Aménagement et la Planification | 18 mai 2018

LE SITE : SA SITUATION



-  Rupture urbaine / barrière
-  Site de projet
-  Accès piéton à sécuriser
-  Activités avec nuisances visuelles
-  Passage piéton sous les voies à conserver
-  Secteur de logements



LE PROJET DE REQUALIFICATION :

un quartier fier de son passé industriel, mais tourné vers l'avenir : le fruit d'une réflexion accompagnée grâce à l'étude RENOUER - ENRX

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional

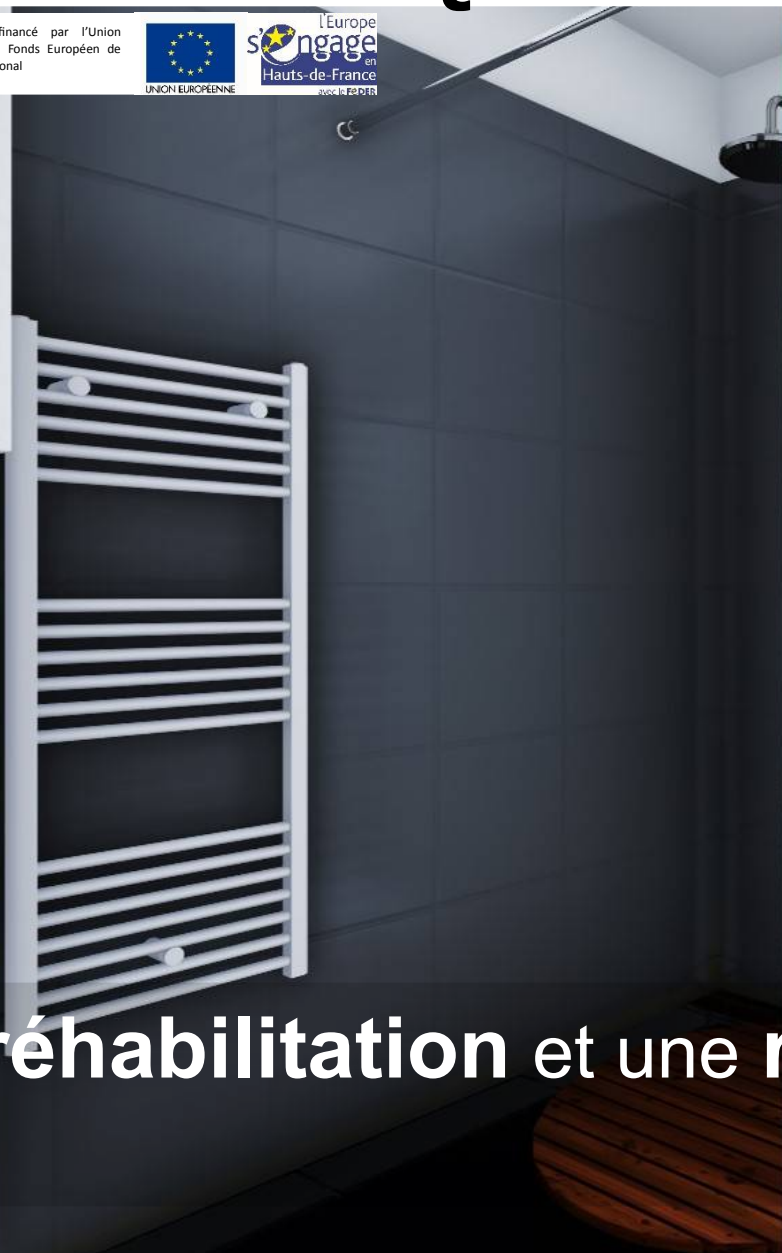
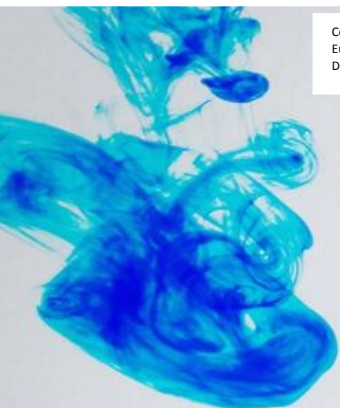


L'Europe
s'engage
en
Hauts-de-France
avec le FEDER



LE PROJET DE REQUALIFICATION :

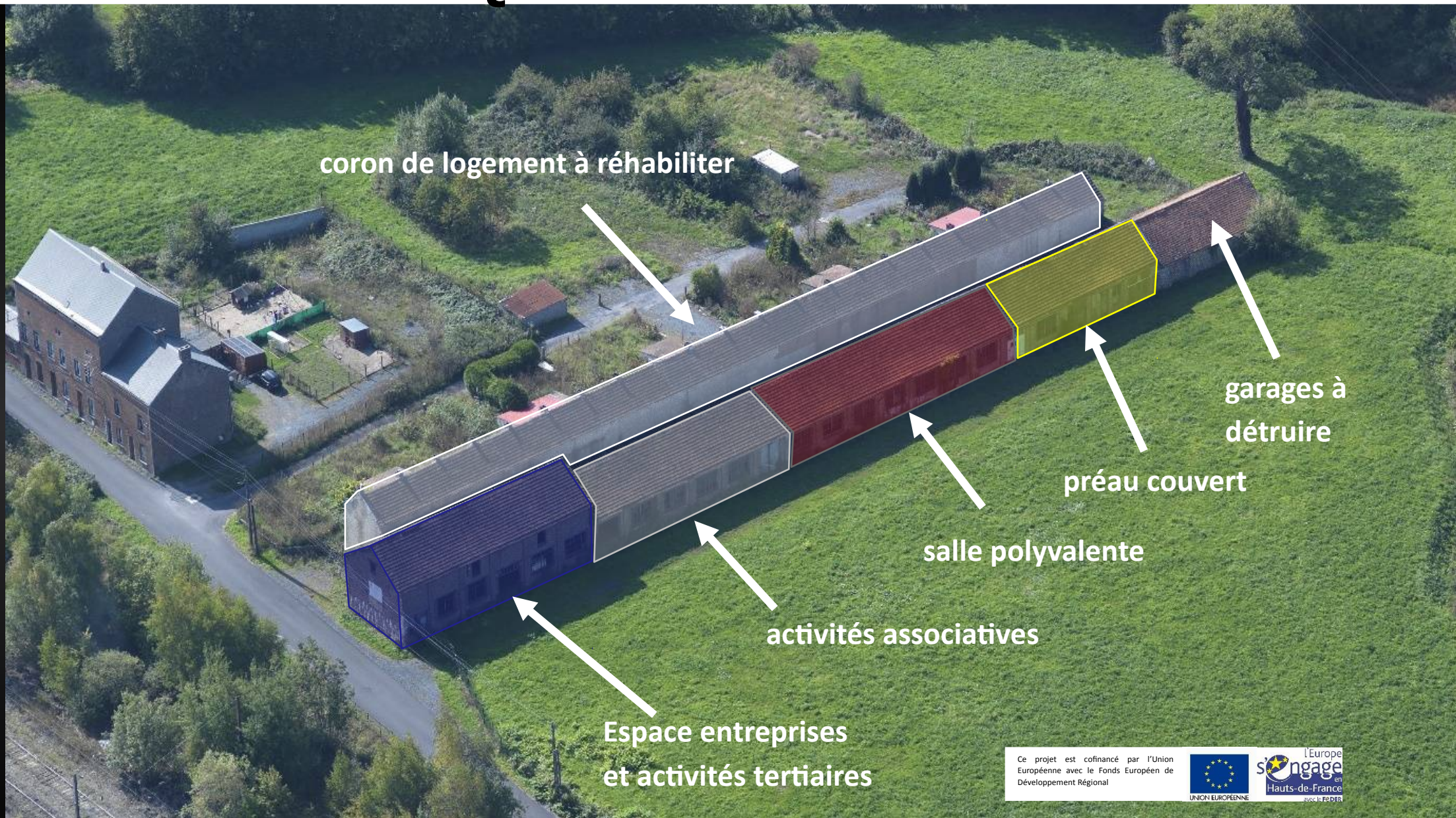
Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional



une **réhabilitation** et une **recomposition** exemplaires d'un coron en **logements BBC**



LE PROJET DE REQUALIFICATION :



LE PROJET DE REQUALIFICATION :

une valorisation patrimoniale du passé industriel et ouvrier de la commune

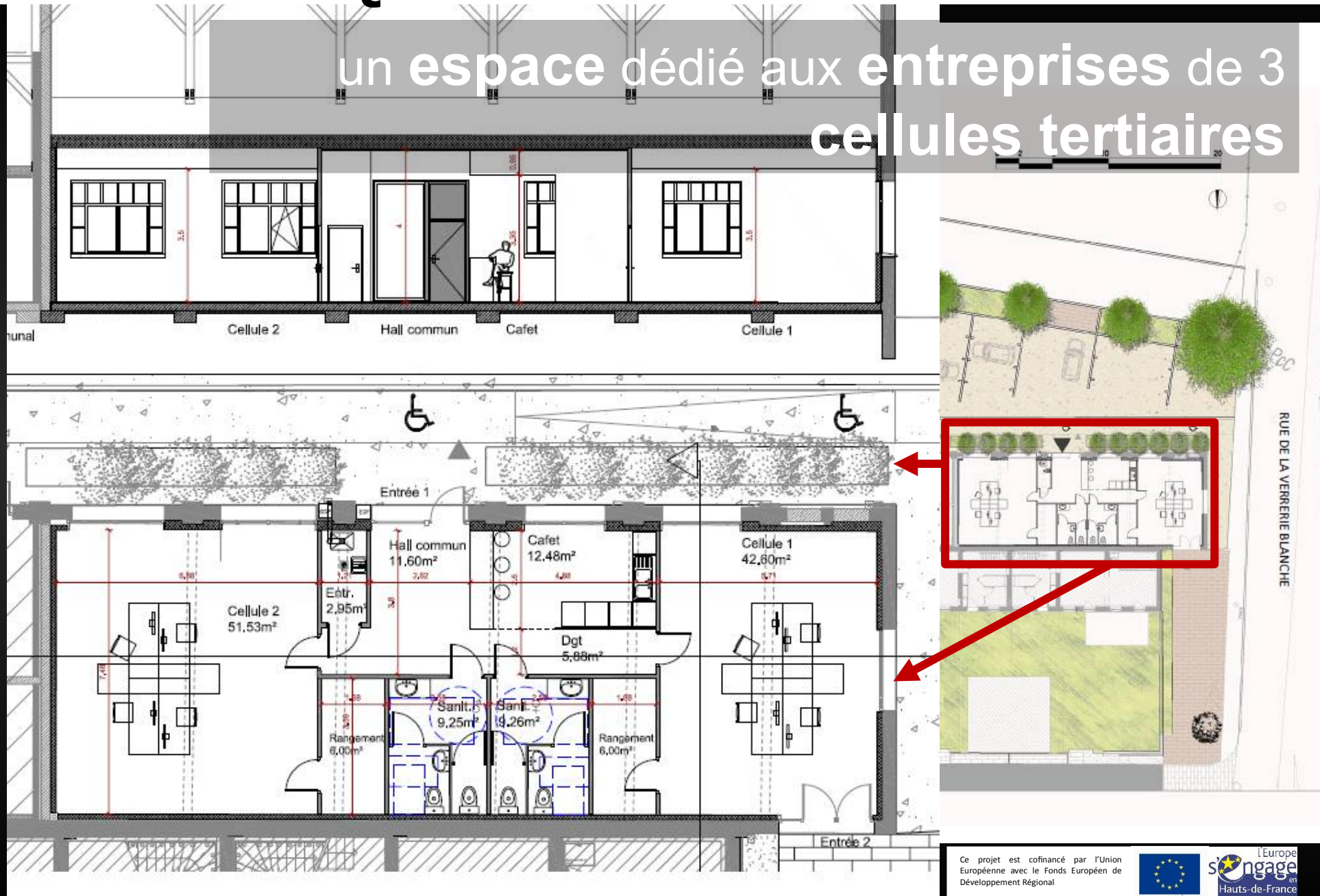


Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional



LE PROJET DE REQUALIFICATION :

un espace dédié aux entreprises de 3
cellules tertiaires



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional



l'Europe
s'engage
en
Hauts-de-France
2014-2020

LE PROJET DE REQUALIFICATION :

Requalification de la friche de la Verrerie Blanche

*un nouveau quartier fier de son
passé, mais tourné vers l'avenir*

Ce projet est cofinancé par l'Union
Européenne avec le Fonds Européen de
Développement Régional



- une réhabilitation exemplaire d'un coron en logements BBC
- des jardins partagés favorisant l'appropriation citoyenne et l'émergence de solidarités
- une réponse innovante en matière de périurbanisation issue de la démarche RENOUER
- une valorisation patrimoniale du passé industriel et ouvrier de la commune
- un quartier permettant la mise en valeur de la biodiversité
- de nouvelles constructions pour une mixité sociale et générationnelle
- un espace dédié aux entreprises de 3 cellules tertiaires



LE PROJET DE REQUALIFICATION :



un EcoQuartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir



www.anor.fr



1 LE DIAGNOSTIC FONDATEUR & LA REFLEXION APPRONFONDIE

réflexion - participation - réalisme



Nouvelles vocations et rénovation écologique du patrimoine bâti

Renouer

RENOUVELLEMENT URBAIN & ÉCOLOGIQUE DES ESPACES RURAUX

APPEL À CANDIDATURE

auprès des communes et intercommunalités des Parcs naturels régionaux



Part 1/ Anor

La Verrerie Blanche, dernière friche industrielle de la ville

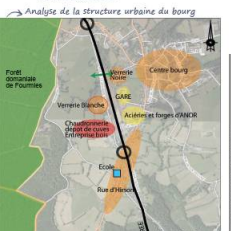
Au début des années 1980 le bourg possède cinq friches industrielles, et leur reconquête constitue un axe majeur de la politique municipale. La qualification des quatre premières en part tenait avec le hameau d'Avesnois à permis de remettre sur le marché environ 100 logements. La dernière, celle de la Verrerie Blanche, demeure un des derniers vestiges du passé industriel de la ville.

Depuis en 2010 avec le concours de l'Établissement Public Foncier, le site de trois hectares garde comme seuls vestiges de l'activité un atelier adossé à un caron de dix logements mono-orientés plein sud. Le reste de la parcelle est aujourd'hui enherbé et s'intègre au paysage bocager. Légèrement en surplomb, elle offre une perspective vers la forêt domaniale de Fournies à l'ouest de la ville. La municipalité souhaite requalifier cette dernière friche, ce qui oriente le développement du bourg vers ce secteur.

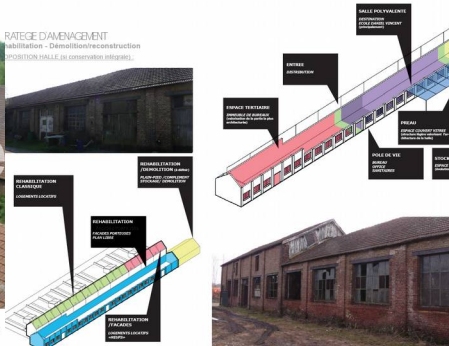


Un nouveau quartier à affirmer

La Verrerie Blanche est située à l'ouest de la ville, dans un secteur séparé du centre par la voie ferrée. L'industrie et l'habitat s'y sont développés le long des routes. L'offre de services et commerces ainsi que les équipements publics se regroupent dans le centre-ville, à l'exception d'une école primaire implantée à l'ouest de la voie ferrée. Durant le diagnostic mené par l'équipe RedCat, des entretiens avec l'équipe enseignante et les habitants ont mis en relief un besoin d'équipements dédiés à proximité de l'école et plus généralement d'espaces de vie collectifs. La Verrerie Blanche, au nord de ce secteur habité, fait face à un site industriel en activité. Des cuves à gaz inutilisées y sont entreposées et ont un impact visuel négatif sur l'ensemble du secteur.



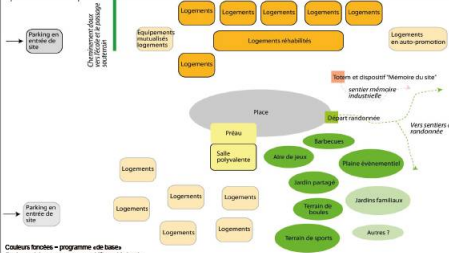
Les friches industrielles, des espaces de développement à privilégier :
 La friche de la Verrerie Blanche permet de répondre au projet de développement économique tout en créant un espace d'habitat, ce qui préserve de l'urbanisation des espaces encore non-bâti.



Fédérer un pôle de quartier

Afin de revitaliser ce secteur de la ville, la municipalité souhaite y créer un nouveau quartier. L'objectif, formulé dans la convention avec l'EPF qui a permis d'acquérir le site, est d'y créer 50 logements HLM dont 25% de logements sociaux, ainsi que des équipements complémentaires à ceux existants en centre-ville afin de rendre le quartier attractif. La présence du groupe scolaire et les échanges avec les habitants ont orienté les choix de programmation vers des espaces de pratiques sportives ou d'activités de plein air. La proximité avec la forêt domaniale et l'existence de chemins de randonnées traversant la commune a inspiré à l'équipe RedCat la création d'une halte pour randonneurs. Cette programmation génère l'attractivité nécessaire au désenclavement du quartier.

Schema fonctionnel élaboré par Red Cat situant les différentes fonctions proposées pour le site



Le paysage et l'histoire comme socle du projet d'aménagement

La proposition d'aménagement de l'équipe RedCat repose sur les qualités paysagères du site, sa dimension historique, et la création d'un espace public dédié aux activités de plein air afin d'animer le quartier. Le schéma d'aménagement est dessiné de manière à ouvrir le quartier vers le paysage tout en affirmant le rôle central de la place. Elle sera le point de départ des voies piétonnes qui desserviront les logements neufs et des deux chemins qui relient le quartier à la forêt domaniale. Les dix logements existants vont être réhabilités tandis que les ateliers accueillent une aire de jeux semi-couverte, un préau, et une salle polyvalente. L'équipe Red Cat suggère que l'histoire du site contribue à l'identité du nouveau quartier via une exposition dans la salle polyvalente, et un totem symbolisant l'ancienne cheminée de l'usine. Afin de réduire l'impact visuel généré par les cuves à gaz entreposées sur le site de la chaudronnerie adjacente, l'équipe a imaginé de les réhabiliter afin de créer des potagers hors sol, ainsi que des éléments de mobilier urbains.



L'intervention d'un artiste pour animer le projet

L'équipe propose qu'un artiste intervienne afin de coproduire le totem avec les habitants et de créer des éléments de mobilier urbain. Ces ateliers de coproduction permettront d'animer le site et de pérenniser la mobilisation des habitants amorcée durant l'étude en attendant le lancement de ce travail.



Une commune entre industrie et nature

La ville d'Anor est située au sud-est du département des Ardennes. Dans un paysage de clairière, son horizon est marqué par la présence de la forêt. D'ailleurs, l'exploitation du bois a très tôt contribué au développement de l'activité industrielle dans ce secteur du département, puisque dès le XVIIème siècle les forges y sont florissantes. Au XIXème siècle l'activité s'oriente vers la verrerie et la chaudronnerie, modifiant la physionomie de la ville en suscitant le développement d'un bourg urbain autour des sites industriels. Cette industrie locale est favorisée par le développement du chemin de fer qui relie la ville à Valenciennes en 1864, puis à Hirson en 1870.



Les prochaines étapes :

Les principes généraux d'aménagement définis dans cette étude doivent être validés afin de formuler un avant-projet détaillé qui pourra être confié à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet. Les associations locales, écoles et habitants pourront être mobilisés afin d'investir les espaces extérieurs en attendant le début des travaux. Un projet de valorisation historique des lieux dans le cadre d'une commande artistique est aussi à l'étude. Ce projet pourrait être réalisé en lien avec les associations locales et les structures culturelles et touristiques de l'Avesnois, afin d'intégrer la verrerie blanche dans un circuit de découverte du patrimoine industriel.

www.anor.fr



www.anor.fr

www.anor.fr

Groupement Red Cat

LA COMMUNE
 3 029 habitants (INSEE 2010)
 2 224 ha
 Bourg situé dans un paysage de clairière structuré par une trame bocagère.
 EPIC : Communauté de communes Action Fournies : Compétence urbaine : non-délegée
 Documents d'urbanisme : POS, PLU et SCOT en cours d'élaboration.
 LE SITE
 A l'ouest, séparé de la ville par la voie de chemin de fer
 Propriété : publique (convention avec l'Établissement Public Foncier)
 Superficie : 3 ha
 Composition : un caron sur une friche industrielle enherbée
 Bâtiments : caron de 10 logements adossés à des ateliers
 Vestiges de la dernière friche industrielle de la ville : « la Verrerie Blanche »



2

LE PARTENARIAT & L'INGENIERIE

association - organisation - volontarisme



On dit souvent « un bon projet ne se fait jamais seul ! »

« Seul, on va plus vite. Ensemble on va plus loin. » proverbe africain



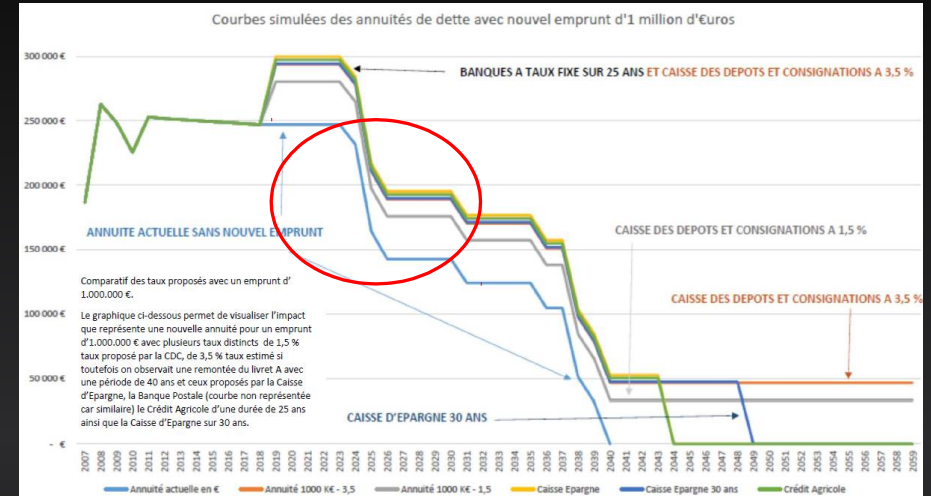
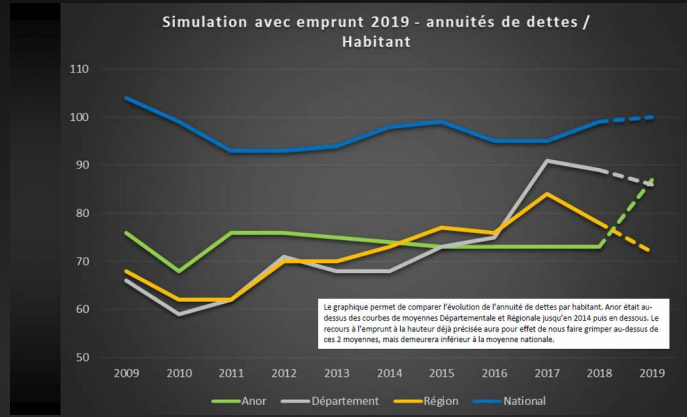
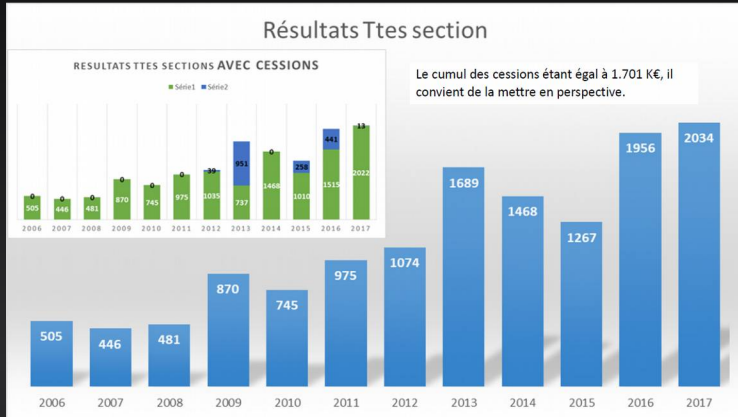
www.anor.fr



3

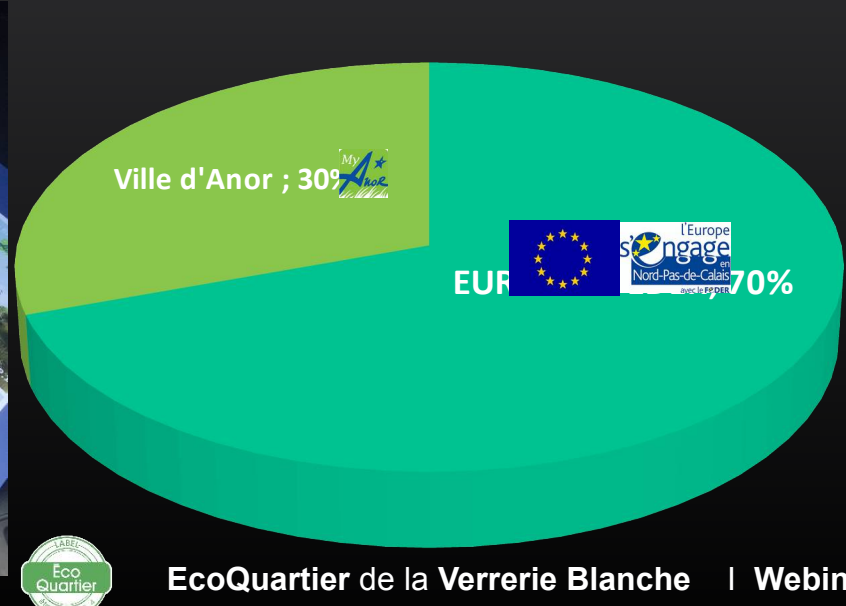
LA STRATEGIE FINANCIERE & LES FONDS FEDER

anticipation - décision - mobilisation



1,9 million d'€
c'est le montant de la subvention Feder obtenue

My Anor appli www.anor.fr



LES APPORTS DE LA DEMARCHE ECOQUARTIER :

LABEL ECOQUARTIER

LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER C'EST QUOI EXACTEMENT ?

La démarche EcoQuartier, portée par le **Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales**, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un EcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

LE RÉFÉRENTIEL ÉCOQUARTIER

4 DIMENSIONS ET 20 ENGAGEMENTS !

Le référentiel EcoQuartier a été créé en 2012 suite aux 2 premiers appels à projets. Il est bâti sur une **Charte de 20 engagements regroupés en 4 dimensions** :

- Démarche et processus
- Cadre de vie et usages
- Développement territorial
- Environnement et climat

Trois de ces dimensions correspondent aux 3 piliers du développement durable : ainsi "Cadre de vie et usages" renvoie au pilier social, "Développement territorial" renvoie au

pilier économique, et "Environnement et climat" renvoie au pilier écologique. La quatrième dimension, "Démarche et processus", aborde les sujets de gouvernance.

Le référentiel correspond à une grille de questions que tout porteur de projet ou aménageur doit se poser dès le départ s'il projette de construire un EcoQuartier. L'objectif est de garantir la qualité des projets sur un socle commun d'exigences fondamentales, et ce quels que soient le territoire sur lequel ils sont implantés et leur échelle.

La démarche est ainsi adaptable à tout type de ville ou village, à tous les contextes (urbain ou rural), à toutes les histoires, à toutes les cultures, et à tous les stades d'avancement du projet.

Le référentiel de labellisation laisse entièrement ouvert le choix des solutions à employer : l'objectif est d'inciter à la réalisation d'aménagements qui répondent aux besoins des territoires et d'appréhender une démarche progressive vers la ville durable.

Ces 4 dimensions se déclinent en 20 engagements ayant été évalués après examen du dossier de candidature par 2 experts désignés par la **Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature** et une visite sur site. Une commission régionale à Lille puis nationale à Paris prononcent l'obtention du label qui valorise des projets dont les réponses avec les engagements du référentiel EcoQuartier sont exemplaires et adaptées au contexte local.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

LE DOSSIER DE LA VERRERIE BLANCHE VIENT DE RECEVOIR LE LABEL NATIONAL ECOQUARTIER À PARIS LE 13 DÉCEMBRE DERNIER !

C'est en effet une belle reconnaissance nationale pour le dossier de requalification de la friche de la Verrerie Blanche qui vient d'être attribuée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales qu'il faut savoir apprécier notamment au regard de la taille et des moyens de la commune.

Pour la dernière des 6 friches traitées "La Verrerie Blanche", la commune a souhaité placer la barre un peu plus haut que d'habitude et engager une démarche plus qualitative dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Sur les conseils de la DDTM, après un long travail de diagnostic et d'élaboration du projet, Anor a déposé sa candidature auprès de l'Etat afin d'obtenir le label national EcoQuartier qui se fonde sur 20 engagements rassemblés dans une charte et s'applique à toute opération d'aménagement durable.

Après dépôt officiel du dossier de candidature de la commune, visite des experts sur le terrain en septembre, oral en commission régionale à Lille en octobre, examen par la commission nationale, le ministre a attribué le label national EcoQuartier au dossier de requalification de la Verrerie Blanche permettant de valoriser les opérations exemplaires, qui partout en France,

permettent aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable.

La remise au lauréat a été faite des mains du Président de la Commission Nationale EcoQuartier, Alain JUND, vice-président de l'Euro métropole de Strasbourg, au cours de la cérémonie officielle de remise des labels de la campagne 2018 ce jeudi 13 décembre au Ministère rue de Ségur à Paris, en présence de Christophe DIPOMPEO, Député, Jean-Pierre CHOËL, Directeur Général des sociétés Promocall et l'Avesnois, Jean-Luc PERPAT, Maire, des techniciens, d'une partie des équipes de maîtrise d'oeuvre (cabinets In Situ, Agoci et Dientre) et des partenaires associés à cette opération, l'Avesnois, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre.

Anor entre donc dans le club des 9 collectivités récompensées par le label national EcoQuartier. Ce dossier a été présenté lors de la cérémonie de remise des labels EcoQuartier du territoire du Sud-Avesnois.



Photo souvenir prise dans les locaux de l'UNESCO à Paris avec une partie de l'équipe



Le projet de requalification de la Verrerie Blanche, qui se veut "un quartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir" répond en effet aux principes qui portent sur tous les domaines de la ville durable : la qualité du cadre de vie, la sobriété énergétique, la mobilité, l'offre diversifiée de logements, le patrimoine naturel et culturel, le développement économique et valorisation de la biodiversité, afin de concevoir des quartiers plus responsables et solidaires.

ACCÉDER À LA VIDÉO
REMISE DU LABEL
ECOQUARTIER - PARIS

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/
www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr



- reconnaissance et qualité du projet,
- attractivité du site et des locations,
- améliorer la qualité du projet grâce au référentiel (se poser les bonnes questions au travers des 20 engagements regroupés au sein des 4 dimensions),
- critères de l'évaluation pour bien les quantifiés,

LES APPORTS DE LA DEMARCHE ECOQUARTIER :

LABEL ECOQUARTIER

MOTS & THÉMATIQUES !

Mémoire

Valorisation de la mémoire industrielle, histoire locale, vitrine d'exposition, préservation des productions vernaculaires du site, hommage aux hommes et ouvriers ayant travaillé à la Verrerie Blanche, fresque historique retraçant les différentes activités, respect de l'identité locale.

Economie & Tourisme

3 cellules tertiaires, une dizaine d'emplois à terme, 3 à 4 entreprises, 120 m² dédiés à l'accueil d'entreprises, plus de 3,5 millions d'€ de marchés pour les entreprises locales, renforcement de l'attractivité touristique communale, création d'une rampe thématique dédiée à la mémoire industrielle d'Anor.

Eau

Traitement des eaux pluviales, extension de réseaux de mares et de ruissaux, gestion adaptée des eaux de ruissellement, lutte contre la pollution des milieux, utilisation de noues enherbées, bassin de tamponnement des eaux à l'échelle du quartier, réutilisation de l'eau pour les jardins grâce à la production électrique de l'éolienne, usage modéré de l'eau domestique.

Usages & Echanges

Jardinage, culture, cuisine, animations, randonnée, travail, éducation, habitat, sports, loisirs, commerces, vie associative et familiale, larges espaces dédiés aux échanges, au vivre ensemble et à la convivialité.

Mobilité & Accessibilité

Voirie mixte, limitation de la place de la voiture, programmation de travaux d'amélioration de la connexion au centre-ville via une venelle piétonne sous la voie ferrée, accès de proximité de l'école Daniel Vincent, mobilité intra quartier avec relogement d'habitants pour la réalisation de la seconde phase, création d'une sente piétonne d'accès à la forêt, nombreuses liaisons piétonnes à l'intérieur du quartier, accès PMR de l'ensemble des équipements de l'EcoQuartier.

Energie & Climat

Limitation de l'impact environnemental, prolongation du cycle de vie des matériaux, conception bioclimatique, Label "Promotelec Rénovation Énergétique" reconnu par l'Etat Bâtiment Basse Consommation "Efficacité Rénovation", maîtrise des consommations énergétiques, utilisation des éco-matériaux pour le bâtiment et mobilier urbain.

Circuits courts - Déchets

Jardins familiaux collectifs ou individuels, plantation de vergers, production de fruits et légumes, réduction des déchets alimentaires, création d'un poulailler et d'un rucher, souhait de création d'un marché de producteurs locaux et/ou bio, compostage des déchets verts.

Urbanisme & Architecture

Véritable opération de renouvellement urbain par excellence, lutte contre la périurbanisation, réhabilitation exemplaire et patrimoniale d'un coron ouvrier, économie de ressources, limitation de l'artificialisation et de l'étalement urbain, réutilisation d'une ancienne friche délaissée, haute qualité des aménagements urbain et paysagers.

Participation & Citoyenneté/Habitants

Association de la population dès la réalisation du diagnostic, partages et travail avec les associations autour des jardins et de la collecte de la mémoire, ateliers participatifs lors de l'élaboration du projet, poursuite du travail lors des animations de quartier.

Biodiversités & Nature

Large verdissement des espaces publics, plantations d'espèces végétales adaptées et spécifiques, pose de nichoirs et hôtels à insectes, création d'une zone humide, valorisation du bocage, replantation de haie complémentaire qui concourent à l'alimentation de la chaudière communale bois énergie du Point du Jour, installation de ruches, amélioration de la trame écologique.



Solidarité & Insertion

Cluse d'insertion par l'économie dans les marchés publics, promotion de l'emploi, près de 2000 heures de travail en direction de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, partage et solidarité autour des productions fruits, légumes et œufs, présence de l'Association A 2 Mains.

Éducation

Création d'un verger pédagogique, sensibilisation des habitants et usagers à la préservation et au respect de la biodiversité, apprentissage et découverte du milieu naturel et des espèces, installation de panneaux pédagogiques, infrastructures sportives pour l'école et vestiaires adaptés.

Numérique

Présence du réseau très haut débit, anticipation de l'arrivée du réseau de fibre optique dans les travaux de VRD réalisés, cellule tertiaire dédiée au télétravail, Wifi gratuit.

LE TEMPS DU TRAVAIL DU VERRE

1868 Naissance de la Verrerie 1918 Incendie puis reconstruction 1931 Fermeture suite à la crise de 29

les premières productions sont des bouteilles champenoises

Un site chargé de 150 ans d'histoire depuis 1868

1919 puis la verrerie produit des flacons pour des parfumeurs et des pharmaciens

A l'arrivée de la seconde guerre mondiale, les 150 ouvriers assurent une production annuelle de 11 à 12 millions de flacons.

LE TEMPS DES AUTRES ACTIVITÉS

l'émaillerie possédait aussi un atelier de tôlerie, avec activité d'assemblage de réfrigérateurs et de machines à laver

Marque ADA - Armand Desjardin Anor !

1947 Installation de l'émaillerie 1966 Les dernières activités s'arrêtent 2007 Acquisition du site par l'EPF 2010 Traitement et dépollution

Installation de la société Sorozon à partir de 1964 dont l'activité est la réparation de camions et d'automobiles depuis 1947

Les Emailleries d'ANOR

marbrerie - émaillerie - flaconnerie - carrosserie

LE TEMPS DE LA RECONVERSION

valorisation patrimoniale - jardins partagés - solidarité mise en valeur de la biodiversité

012 Appel à projets Renouer 2016 La candidature d'Anor est retenue par la Région 2017 Dépôt du dossier FEDER

un quartier fier de son passé & tourné vers L'AVENIR

réhabilitation exemplaire espace associatif et d'entreprises

ET DE LA REQUALIFICATION

REMERCIEMENTS

LES APPORTS DE LA DEMARCHE ECOQUARTIER :



Exemple engagement n°10

Engagement 10

Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site

NOTION 1 : PATRIMOINE D'HER ET DE DEMAIN

- Comment les patrimoines naturel et bâti sont-ils valorisés dans le projet ? Exemples : opérations de restauration, de constructions/réhabilitation, de mise en valeur de patrimoine, patrimoine du quotidien, prise en compte du grand paysage...

NOTION 2 : MÉMOIRE ET IDENTITÉ

- En quoi votre projet contribue-t-il à l'identité et à la culture locale ? Exemples : actions citoyennes ou implication des habitants en lien avec l'histoire ou la mémoire du site...

Nom	État
Création d'un circuit thématique sur la mémoire industrielle de la commune avec point de départ spécifique à l'intérieur du quartier	Prévue
Exposition permanente des anciennes productions locales du site dans la salle polyvalente	Prévue
Installation de panneaux pédagogiques valorisant la richesse biologique du site	Prévue
Aménagement d'une zone de loisirs et de détente	Prévue
Création d'une mare pédagogique	Prévue









Carine LEBRUN,
Xavier FOURDRIGNIER
et Jessica GEOFFROY
Abaque Diagnostic



La commune d'ANOR a eu le projet de réhabiliter l'ancien site industriel de la Verrerie Blanche en Eco-Quartier, une zone multifonction réunissant logements, entreprises et associations, dans un parc urbain, pour en faire un lieu de vie performant contribuant à créer l'animation et la vie de quartier, en diversifiant l'activité et les fonctions (bureaux, associations et habitat) et en multipliant les statuts d'habitation (logement social et accession). La commune préserve son patrimoine (en gardant l'authenticité de la construction du XVII^e siècle) et crée ainsi un projet d'avenir en conservant le bâti et en respectant l'environnement.

Pour notre société, ANOR a l'avantage de se situer à proximité de nombreuses communes du Nord, de l'Aisne et des Ardennes, limitrophe à la Belgique ; c'est-à-dire au centre de notre clientèle. Nous intégrons, au sein de l'EcoQuartier, l'espace entreprise : un bâtiment innovant et performant répondant aux objectifs du développement durable, ce qui nous offre un espace de travail confortable et adapté à nos besoins.»



